



# Transparence actionnariale les attraits d'un nouveau TPI

*Thibaut de Lajudie - Associé*

# Sommaire

---

1. Contexte et objectifs du régulateur
2. Avancement des travaux de mise en conformité
3. Les limites du fonctionnement actuel
4. Principes du nouveau modèle (SRD2)
5. La complexité de la mise en œuvre



# Contexte et objectifs du régulateur



## Contexte

La **directive européenne relative aux Droits des Actionnaires 2017/828** modifie et **amende** la directive européenne 2007/36/CE. Après un projet de mise à jour en 2014, la nouvelle directive a été publiée dans le Journal Officielle de l'UE (JOUE) le 20 mai 2017. La Directive s'accompagne d'un Règlement précisant les actes d'exécution.



## Objectifs

Cette directive vise à favoriser la **transparence entre investisseurs et sociétés cotées** (et leurs intermédiaires respectifs) et à **développer l'engagement des investisseurs sur des stratégies d'investissement à long-terme**.



## Thèmes

La directive fixe des exigences qui s'appliquent dans les domaines suivants :

1. L'**identification des actionnaires** et la **transmission** de leurs informations
2. La facilitation de l'**exercice des droits des actionnaires**
3. La **transparence des investisseurs institutionnels** et des **gestionnaires d'actifs**
4. La **transparence des conseillers de vote**
5. La divulgation de la **politique de rémunération des dirigeants**
6. La transparence et l'**approbation des transactions avec des parties liées**



# SRD2 couvre 6 grandes thématiques

## Identification des actionnaires et transmission d'informations

Permettre aux sociétés cotées d'identifier leurs actionnaires, d'imposer aux intermédiaires de transmettre l'information et de faciliter l'exercice des droits des actionnaires

Impact +++

## Transparence des conseillers en vote

Veiller à ce que les conseillers en vote soient transparents sur leurs méthode de travail et communiquent sans retard tout conflit d'intérêt potentiel à leurs clients

Impact ++

## Transparence et approbation des transactions avec des parties liées

Soumettre à l'approbation des actionnaires toute transaction avec des parties liées et informer sur la nature de la relation et de la transaction avec la partie liée

Impact +



## Amélioration de l'engagement des investisseurs institutionnels et des gestionnaires d'actifs

Veiller à ce que les investisseurs institutionnels et les gestionnaires d'actifs élaborent et rendent publique une politique d'engagement décrivant la manière dont ils intègrent l'engagement des actionnaires dans leurs stratégie d'investissement

Impact ++

## Renforcement du lien entre rémunération et performance des administrateurs

Soumettre la politique de rémunération des dirigeants au vote des actionnaires et faire en sorte que ce vote soit contraignant

Impact +

## Facilitation de l'exercice des droits des actionnaires

S'assurer que les intermédiaires veillent à ce que les actionnaires exercent leurs droits, notamment le droit de participer aux assemblées générales

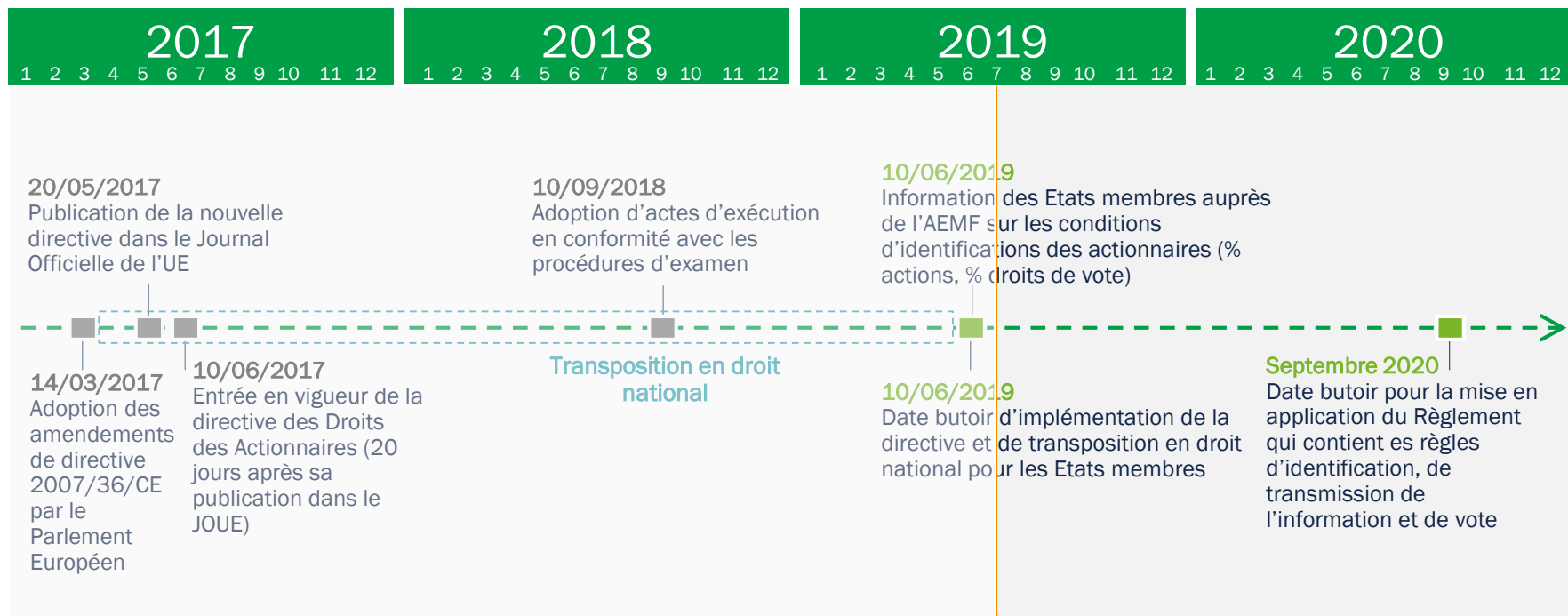
Impact +++

# Sommaire

---

1. Contexte et objectifs du régulateur
2. **Avancement des travaux de mise en conformité**
3. Les limites du fonctionnement actuel
4. Principes du nouveau modèle (SRD2)
5. La complexité de la mise en œuvre

# Le calendrier de mise en application de la directive 2017/828



La directive des droits des actionnaires laisse la possibilité aux Etats membres d'inclure des dérogations sur certains thèmes ou indicateurs.

03/07/2019



# Sommaire

---

1. Contexte et objectifs du régulateur
2. Avancement des travaux de mise en conformité
3. **Les limites du fonctionnement actuel**
4. Principes du nouveau modèle (SRD2)
5. La complexité de la mise en œuvre

# Limites du fonctionnement actuel

## Contexte

Le marché français dispose de deux outils permettant aux émetteurs de bénéficier d'une **transparence pour leurs investisseurs** :

- la **filière TPI** (Titres au Porteur Identifiable)
- la **filière des titres nominatifs** : processus BRN (Bordereau de Références Nominatives)

## Focus TPI : Fonctionnement actuel

- ✓ Les demandes de TPI sont adressées par l'émetteur ou par son agent à Euroclear France.
- ✓ Euroclear France relaie la demande aux intermédiaires financiers qui ont un délai de 6 jours pour répondre.
- ✓ Les réponses sont ensuite vérifiées et consolidées par Euroclear France qui les adresse à l'émetteur dans un délai de 3 jours.

## Points forts

- Des **processus éprouvés par la Place française**
- Un **cadre règlementaire** qui permet de définir les normes à suivre
- Des **contrôles de cohérence** effectués à partir d'une record date commune à toute la chaîne
- Le **périmètre des valeurs éligibles** couvre les obligations et les fonds
- Des **pénalités** incitent la Place à suivre les normes établies



## Points faibles

- **Modèle économique**
- **Problématique des intermédiaires inscrits**
- **Qualité / Fiabilité des données**
- **Cadre règlementaire national**
- Le process TPI ne permet pas d'obtenir le **détail de l'ensemble de la chaîne des intermédiaires** (Niveau 2 et suivants)



## A noter :

- ▶ **Les coûts pour l'émetteur ne se limitent pas au TPI** (besoin de prestataires additionnels pour l'identification des niveaux 2 et suivants)
- ▶ Ainsi, le **cycle d'exploitation complet des données d'identification (niveau 1 et suivants) peut prendre plusieurs semaines**





# Sommaire

---

1. Contexte et objectifs du régulateur
2. Avancement des travaux de mise en conformité
3. Les limites du fonctionnement actuel
4. **Principes du nouveau modèle (SRD2)**
5. La complexité de la mise en œuvre

# Principes du nouveaux model

SRD2 limite le périmètre aux actions cotées sur un marché réglementé dont l'émetteur est situé dans un pays de l'UE



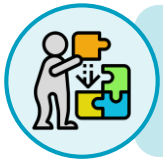
- ✓ Elargir le périmètre aux émetteurs et TCC européens

Tous les **émetteurs et intermédiaires financiers de l'Union Européenne** disposeront d'un **cadre juridique** pour échanger les **informations relatives aux actionnaires**. Le texte a également une portée extraterritoriale permettant de donner un cadre aux acteurs en dehors de l'UE.



- ✓ Adapter le flux d'information

- Une **remontée d'information via la chaîne de détention** (modèle actuel sur le marché français permettant de garanti la cohérence des positions).
- Une **remontée directe de chaque TCC de la chaîne de valeur à l'émetteur** ou son mandataire (pour répondre aux enjeux de confidentialité).



- ✓ Intégrer des nouvelles données requises par la Directive

Nom + coordonnées de l'actionnaire / Pour les PM : numéro de registre ou identifiant unique (LEI) / Pour les PP : identifiant unique (suivant les principes MIFID) / Nombre d'actions détenues / Date d'acquisition / type de détention (compte propre, compte de tiers ...).

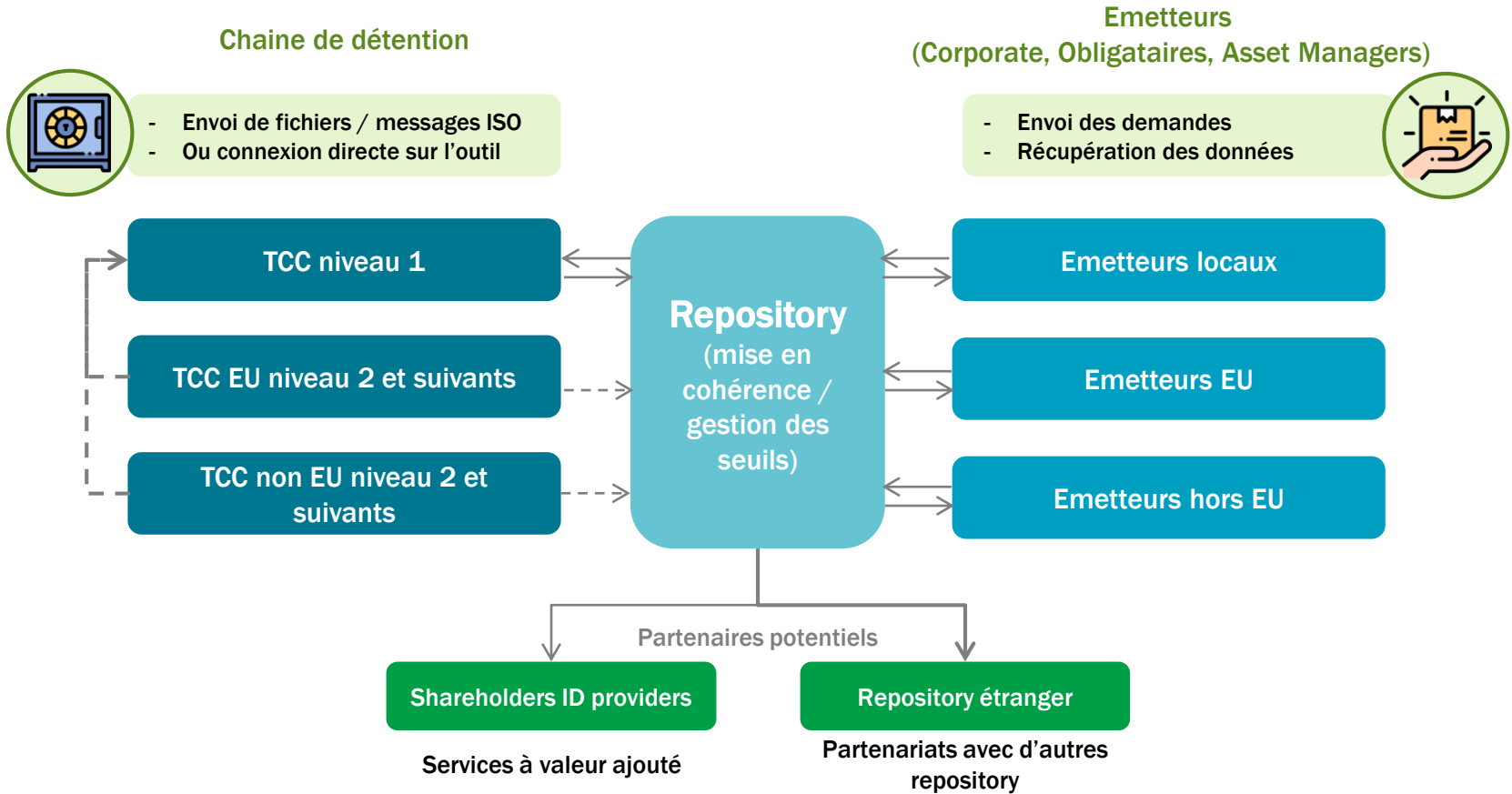


- ✓ Raccourcir les délais

- Délais de transmission de la demande : le jour même si demande reçue avant 16h sinon le lendemain avant 10h.
- Délais de transmission des réponses : record date +1 jour.



# Besoin d'offres de services pan-européennes



→ La remontée des informations dépend du schéma SRD choisi par l'intermédiaire



# Sommaire

---

1. Contexte et objectifs du régulateur
2. Avancement des travaux de mise en conformité
3. Les limites du fonctionnement actuel
4. Principes du nouveau modèle (SRD2)
5. **La complexité de la mise en œuvre**



# La complexité de la mise en œuvre



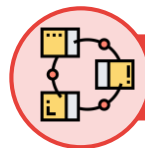
Respect des délais



Cohérence des positions



Gestion des demandes cross border



Volumes / coûts

S'inscrire dans  
une démarche  
DATA de long  
terme

1

UNE PRESSION DE PLUS EN PLUS FORTE DES RÉGULATEURS ET DES CLIENTS POUR DISPOSER DE D'UN PÉRIMÈTRE DE DONNÉES DE PLUS EN PLUS LARGE ET DISPONIBLES À LA DEMANDE

2

UN COÛT IMPORTANT LIÉ À LA NON QUALITÉ DES DONNÉES ET À LA PROTECTION DES DONNÉES

3

BESOIN D'UNE GOUVERNANCE DE LA DATA ET D'INFRASTRUCTURES DATA POUR RENDRE LA DONNÉE FACILEMENT UTILISABLE



Merci de votre  
Participation



# Présentation du cabinet

## Principaux savoir-faire et références

*Juillet 2019*

# Une offre de service dédiée à l'industrie financière

Banque de détail  
BFI & Gestion d'actifs  
Assurance

Conseil en organisation et management

Stratégie de développement

Compétitivité des organisations

Réglementaire

Conduite de grands projets

Système d'information

Innovation & Digital

Expertises & Solutions

Business Analyst

Réseau d'experts



+160

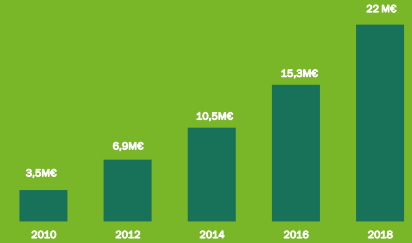
consultants répartis sur 3 entités (\*)



+700

missions réalisées dont ¼ à l'international

Une croissance continue depuis 10 Ans



2 bureaux



**PARIS**  
+120  
Consultants

CASABLANCA  
+20  
Consultants

2 activités



+20  
Business Analyst

+70  
Experts indépendants





# Notre expertise pour la conduite de vos projets



Ailancy vous accompagne sur tout le cycle de vie de la transformation

Nous disposons de références significatives sur l'ensemble de ces domaines auprès des principaux acteurs de la Place



## Élaborer la stratégie de développement

- > Étude de marché et positionnement stratégique
- > Stratégies opérationnelles
- > Cadrage et accompagnement de projets de développement



## Améliorer la compétitivité de l'organisation

- > Refonte de processus et des organisations
- > Accompagnement de restructurations et fusions
- > Recherche de partenariats, d'outsourcing et de synergies



## S'adapter aux contraintes réglementaires

- > Expertise forte notamment sur : MIF II, DDA, RGPD, DSP2, PRIIPS, ...
- > Conduite de veille, analyse d'impacts et appui à la mise en œuvre
- > Optimisation du risk management et du dispositif de conformité



## Conduire de grands projets de transformation

- > Dispositifs PMO & pilotage de programme
- > Conduite de projets en méthodologie Agile
- > Mobilisation d'équipes pluridisciplinaires



## Faire évoluer le Système d'information

- > Construction de schéma directeur informatique
- > Aide au choix de progiciels
- > Appui à la spécifications métier



## Réussir sa transition digitale

- > Définition de plan de transformation digitale et aide à la déclinaison
- > Expertise en matière d'Open Banking, APIs, Blockchain
- > Appui sur la présence au sein de l'écosystème Fintechs



# Ils nous font confiance



## Nos missions : panorama

Notre expérience éprouvée des projets stratégiques et sensibles de nos clients est un atout pour vous accompagner.

# \_ Banque de Détail

## Stratégie de développement

- > Définition du plan de transformation stratégique et opérationnel à 5 ans
- > Réflexion stratégique sur la diversification d'un acteur spécialisé dans le traitement des chèques
- > Réflexion sur le lancement d'une offre pour les PROS pour un assurbanquier

## Compétitivité de l'organisation

- > Mise en place d'une démarche de benchmark et d'optimisation des processus au sein des différentes caisses d'une banque régionale
- > Déploiement du modèle organisationnel de servicing client à destination des entreprises
- > Cartographie des coopérations

## Évolution du système d'information

- > Audit, SDSI et refonte du SI de plusieurs établissements
- > Formalisation et dépouillement de RFP pour le choix d'un éditeur de CBS
- > Accompagnement dans le projet d'outsourcing du système d'information d'une banque

## Nos interventions en Banque de détail



## Pilotage de Programme

- > Pilotage du lancement de l'offre « banque au quotidien » d'une banque en ligne
- > Accompagnement dans la refonte du SI de plusieurs filiales d'un groupe bancaire
- > Mise en place et suivi du dispositif de pilotage du portefeuille projets suite à la fusion de 2 banques privées

## Transition digitale et Innovation

- > Refonte des parcours clients d'une banque en ligne
- > Accompagnement d'un réseau mutualiste sur l'ensemble des projets multicanal
- > Élaboration et mise en œuvre de la stratégie digitale d'une banque

## Réglementaire

- > Cadrage des impacts et mise en conformité RGPD (pilotage, impacts métiers) de plusieurs établissements
- > Cadrage des impacts et mise en conformité DSP2
- > Cadrage et mise en conformité Loi Macron

## Nos publications et nos évènements

- La banque de détail au défi du **Data Management**
- Loi Sapin II** : Et si ce n'était que le début ?
- Industrie Bancaire : **Bilan 2018 et perspective 2019**
- Parcours clients** online & offline : Pourquoi et comment les concilier ?
- Open Banking & Marché Pros** : une urgence stratégique
- Exp client & exp collaborateurs**, les deux revers de la médaille

## Ils nous font confiance



# \_ BFI et gestion d'actifs

## Stratégie de développement

- > Définition de l'offre de service attendue par une CIB en termes de custody et de liquidité
- > Définition de la roadmap produit pour une offre de Synthetic Prime Brokerage
- > Refonte d'offres de conseil en investissement

## Compétitivité de l'organisation

- > Réflexion stratégique sur l'externalisation/sous-traitance/partenariat sur les métiers de l'exécution, back office marché, M/O Société de gestion, dépositaire, valorisateur, custodian
- > Optimisation des processus paiements, clearing, settlement, custody et mise en place de l'offshoring
- > Définition target operating model en France et à l'étranger pour des acteurs locaux et globaux

## Évolution du système d'information

- > Définition de l'architecture cible des outils front to compta et pilotage de la transformation
- > Choix d'OMS, PMS, Plateforme Back-Office Titres, Robo Advisors, Data Management, CRM, Core Banking

## Nos interventions en Asset Management Services d'investissement



## Pilotage de Programme

- > Définition de l'architecture cible des outils middle et back-office et pilotage de la transformation
- > Programme d'intégration post-fusion
- > Programme d'excellence opérationnelle

## Transformation digitale

- > Digitalisation du workflow Sales to Trader
- > Digitalisation du processus d'information client avec optimisation du ciblage et gestion des choix
- > Recours à la Blockchain pour la tenue de registre
- > Benchmark et refonte de portails web
- > Digitalisation du processus de vote aux AG

## Réglementaire

- > Etude d'impacts de MIF2, PRIIPS et cadrage de la mise en œuvre
- > Plan de remédiation KYC, mise en œuvre FATCA
- > Étude des scénarios de connexion à Target 2 Securities (T2S) et accompagnement de la mise en œuvre côté IT, métier et business

## Nos publications et nos évènements

-  **Encadrement renforcé du PSEE :** Nouvelles lignes directes sur l'externalisation
-  **Cryptoactifs :** Nouvelle classe d'actifs et nouvelles opportunités
-  **Disparition du taux LIBOR :** Comment se préparer à la transition
-  **La Blockchain face aux défis du RGPD**
-  **Data Management :** dix bonnes pratiques pour un DMO efficace

## Ils nous font confiance



# \_ Assurance

## Stratégie de développement

- > Assistance au déploiement d'une nouvelle offre santé et prévoyance collective dans le cadre d'un partenariat entre un réseau bancaire et deux assureurs
- > Déploiement de bouquets de services alliant assurance, nouvelles technologies et services humains

## Compétitivité de l'organisation

- > Réflexion stratégique sur l'optimisation d'un back office sinistre
- > Mutualisation des BO contrats IARD de deux bancassureurs
- > Réorganisation des BO vie et prévoyance : accompagnement au changement

## Évolution du système d'information

- > Élaboration et sécurisation du plan projets pluriannuels d'un assureur (75 000 JH /an)
- > Réorganisation des fonctions IT d'un bancassureur (métier, MOA et MOE) : audit de l'existant et scenario d'évolution

## Nos interventions en Assurance



## Pilotage de programme

- > Implémentation de CRM : cadrage et pilotage du programme pour une mutuelle
- > Cadrage et assistance à la modernisation du poste de travail sinistre pour un assureur

## Transformation digitale

- > Animation d'un séminaire stratégique sur l'intégration des nouvelles technologies
- > Dossier d'arbitrage pour le COMEX pour la création d'une application mobile de mise en relation entre client et réseaux de professionnels (réparateur, artisan, ...)

## Réglementaire

- > Cadrage du projet de réponse aux impacts des lois DDA et PRIIPS
- > Accompagnement d'un bancassureur dans la mise en conformité avec la Loi Eckert
- > Etude d'opportunité sur la mise en conformité avec la Loi Hamon

## Nos publications et nos évènements

- Complémentaire santé individuelles :** toujours moteur malgré les reconfigurations du marché
- Loi PACTE :** quels changements attendus sur l'épargne retraite ?
- Définir un **nouveau modèle relationnel** en assurance : Vol #2
- Définir un **nouveau modèle relationnel** en assurance : Vol #1
- Assurance emprunteur :** la résiliation annuelle adoptée, quel impact en 2018 ?

## Ils nous font confiance



# RSE : notre engagement

Ailancy se démarque par un véritable engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale



# Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) : nos engagements sur 6 thématiques

## ENTREPRENEURS du Monde

### Un engagement social en externe

Ailancy est partenaire de l'ONG Entrepreneurs du Monde et soutient le projet Fansoto au sud du Sénégal qui **accompagne les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat**

Après avoir soutenu en 2017/2018 le projet Assimilassimé au Togo qui **a accompagné 133 personnes** démunies dans l'entrepreneuriat



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

### Un engagement pour le développement durable

Ailancy a rejoint le réseau Global Compact pour soutenir l'initiative des Nations-Unis et s'engage à intégrer durablement ses 10 principes dans sa stratégie et ses opérations



### Un engagement environnemental

La RSE chez Ailancy c'est aussi : des collectes de vêtements, des courses solidaires, l'utilisation de cartouches et papiers recyclables, du tri sélectif des déchets.

Ecovadis a décerné à Ailancy le **label Gold pour sa politique RSE (top 5% des entreprises)**



### Laissons la parole à nos consultants

Nos collaborateurs **décrivent et partagent leur quotidien** chez Ailancy sur Glassdoor



### Ailancy est « Great Place to Work »

100% des collaborateurs Ailancy décrivent une **atmosphère de travail plaisante\***

96% des collaborateurs considèrent qu'on leur **accorde beaucoup de responsabilités\***

\*résultats de l'enquête GPTW 2019



### Un engagement social en interne

Ailancy est signataire de chartes de référence reflétant son **engagement auprès de ses salariés**





# NOUS CONTACTER

**AILANCY**

32, rue de Ponthieu – 75008 Paris

Tel : +33 1 80 18 11 60

[www.ailancy.com/](http://www.ailancy.com/)

**Thibaut de Lajudie, associé**

Thibaut.delajudie@ailancy.com

Tel : +33 1 80 18 11 65

Mob : +33 6 60 59 21 31

